



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt, le vingt-six octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 19 octobre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON,
Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Roland SEUX,
Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD,
Sabine JOUVHOMME, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire fait la synthèse de la dernière commission finances au cours de laquelle furent présentés les documents comptables et justificatifs déposés par les associations qui sollicitent une subvention auprès de la Commune.

Au vu de cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ATTRIBUE les subventions suivantes :

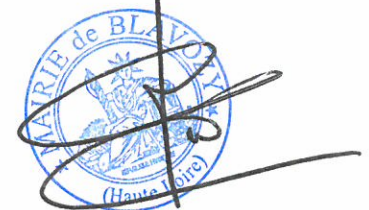
GENERATION MOUVEMENT Club « LES CARRIERES »	536 €
ACCA	410 €
ACPG CATM	325 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	400 €
AMICALE ANCIENS TRAVAILLEURS ET CARRIERES	166 €
A.P.E. (7.03 € x 155 enfants = 1089.65)	1 089.65 €
ARES	90 €
BOTANIQUE ABB	295 €
BOULE AMICALE	562 €
COOPERATIVE SCOLAIRE (74.10 € x 155 enfants)	11 485.50 €



2020-80

<p>USB :</p> <p>Subvention exceptionnelle ligue U18 : 1000 Subvention exceptionnelle ligue U15 : 1055 Subvention exceptionnelle séniors ligue : 5130 Subvention exceptionnelle Séniors R1 : 2000 Subvention fonctionnement : 5015</p> <p><i>Pour rappel :</i> Subvention aide emploi éducateur sportif : 2736 € (Selon délibération 2020-12 du 21/02/2020)</p>	14 200 €
BLAVO'GYM	444 €
<p>HAND BALL :</p> <p>Subvention de fonctionnement : 2 822 € Subvention exceptionnelle – 18 ans filles : 549 € Subvention exceptionnelle National : 549 €</p> <p><i>Pour rappel :</i> Subvention aide emploi éducateur sportif : 1080 € (Selon délibération 2020-12 du 21/02/2020))</p>	3 920 €
<p>JUDO CLUB :</p> <p>Fonctionnement : 722 Interclub pour tournoi: 200.00</p> <p><i>Pour rappel :</i> Subvention aide emploi éducateur sportif : 900 € (Selon délibération 2020-12 du 21/02/2020)</p>	922 €
KORFBALL	120 €
JOYEUSE PETANQUE BLAVOZIENNE	440 €
BLAVO'CREAS	90 €
SCLEROSES EN PLAQUES	100 €
TENNIS DE TABLE MALREVERS BLAVOZY	125 €
BLAVOZY BOXE FRANCAISE	350 €
LES ECURIES DE LA BRUYERE	200 €

Le Maire
 Franck PAILLON



Fait et délibéré le 26/10/2020
 Pour extrait certifié conforme